

Île-de-France



N° 43

Novembre 2019

C'est en Île-de-France que l'âge au mariage est désormais le plus faible

Depuis 2015, l'Île-de-France est la région de France métropolitaine où l'âge moyen au mariage est le plus faible, alors qu'en 1974, il était parmi les plus élevés. La part croissante des remariages, plus précoce dans la région, ainsi que les caractéristiques sociales de la population francilienne contribuent à expliquer ce constat. L'institution du mariage s'affaiblit en Île-de-France, mais moins qu'en province, où les mises en couple restent en revanche plus fréquentes. De fortes disparités existent au sein de l'Île-de-France et des évolutions d'ampleurs très différentes sont observées entre Paris et la Seine-et-Marne.

Jacques Bonfils, Brigitte Tizi

En 2017, l'Île-de-France est la région de France métropolitaine où l'âge moyen au mariage est le plus faible : 34,0 ans pour les femmes et 36,9 ans pour les hommes (contre respectivement 35,6 ans et 38,1 ans au niveau national). Ce constat se vérifie pour les unions hétérosexuelles (33,6 ans pour les femmes et 36,2 ans pour les hommes contre respectivement 35,8 ans et 38,3 en France métropolitaine) qui, en Île-de-France, représentent 96,4 % des mariages et se prêtent mieux à une analyse de longue période que les unions entre personnes de même sexe, instaurées en 2013. En 2017, 43 600 mariages ont été célébrés dans la région, dont 1 600 entre conjoints de même sexe. L'Île-de-France se trouve, de fait, dans une situation paradoxale : depuis 2015, l'âge moyen au mariage y est le plus bas de toutes les régions métropolitaines alors que l'âge moyen des mères à la naissance du premier enfant y est le plus élevé (31,6 ans contre 30,8 ans en France métropolitaine).

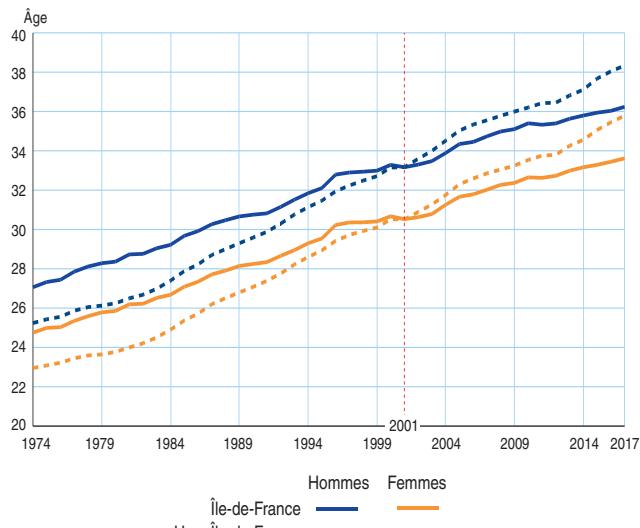
Une tendance qui s'est complètement renversée en quarante ans

Entre 1974 et 2017, l'âge moyen au mariage pour les couples hétérosexuels a été en constante progression en France, mais cette augmentation a été nettement plus forte en province qu'en Île-de-France (*figure 1*). En 1974, la région francilienne était celle où l'âge moyen au mariage était le plus élevé (après la Corse) : 24,7 ans pour les femmes et 27,1 ans pour les hommes. Quarante ans plus tard, la situation s'est inversée : l'Île-de-France est devenue la région où l'on se marie le plus tôt devant

les anciennes régions d'Alsace, du Nord-Pas-de-Calais et de Rhône-Alpes. C'est en 2001 que l'âge moyen au mariage des Français a rejoint celui des Franciliens (30,5 ans pour les femmes et 33,2 ans pour les hommes) avant de le dépasser.

1 En 2001, l'âge moyen au mariage en Île-de-France rejoint le niveau national

Évolution de l'âge moyen au mariage pour les couples hétérosexuels, selon le lieu de résidence



Source : Insee, fichiers d'état civil de 1974 à 2017.

2 Âge moyen au mariage : progression très forte en Seine-et Marne, plus faible à Paris

Âge moyen au mariage (hétérosexuel) en 1974 et 2017 et écart en années

Territoire de résidence *	Femmes			Hommes		
	1974	2017	Écart	1974	2017	Écart
Seine-Saint-Denis	24,2	32,2	8,0	26,4	35,1	8,7
Paris	26,0	33,2	7,2	28,3	35,5	7,2
Val-d'Oise	23,8	33,2	9,4	26,0	35,9	9,9
Hauts-de-Seine	25,2	33,6	8,4	27,5	36,2	8,7
Val-de-Marne	24,3	33,6	9,3	26,6	36,3	9,7
Essonne	23,8	34,2	10,4	26,1	36,7	10,6
Yvelines	24,0	34,3	10,3	26,4	36,8	10,4
Seine-et-Marne	23,5	35,2	11,7	25,9	37,8	11,9
Île-de-France	24,7	33,6	8,9	27,1	36,2	9,1
Hors Île-de-France	23,0	35,8	12,8	25,2	38,3	13,1

* Les départements sont classés par âge moyen au mariage en 2017 croissant.

Source : Insee, fichiers d'état civil de 1974 et 2017.

L'impact du remariage sur l'âge moyen au mariage

Outre la relative jeunesse de la population francilienne, l'un des facteurs explicatifs de cette tendance est la précocité des remariages, qui représentent près du quart des mariages célébrés en 2017. En Île-de-France, les remariages, à l'instar des séparations, ont lieu en moyenne plus tôt qu'en province : 44,4 ans pour les femmes et 49,3 ans pour les hommes (contre respectivement 47,5 ans et 51,5 ans). La part des remariages s'accroissant partout, cette précoïcité francilienne contribue à accentuer la jeunesse relative de tous les mariages en Île-de-France.

Toutefois, même en se restreignant aux premiers mariages, l'âge moyen à la nuptialité reste moins élevé en Île-de-France (31,7 ans pour les femmes et 33,7 ans pour les hommes, contre respectivement 32,6 ans et 34,5 ans en France). La région francilienne n'est devancée que par les anciennes régions d'Alsace et du Nord-Pas-de-Calais (respectivement 31,1 ans pour les femmes et 33,3 ans pour les hommes en Alsace, puis respectivement 31,4 ans et 33,5 ans dans le Nord-Pas-de-Calais).

Les cadres franciliens contribuent à la résilience de l'institution du mariage

Sur l'ensemble du territoire, la baisse du nombre de mariages atteste d'un affaiblissement de l'institution. Cependant, l'Île-de-France résiste mieux à cette tendance. Un contexte socio-économique plus favorable, générant par conséquent davantage de stabilité financière et professionnelle, peut expliquer ce constat. Par ailleurs, en 2015, la proportion de cadres résidant en Île-de-France est deux fois plus élevée que celle des ouvriers. Or, les cadres franciliens sont plus

souvent mariés que les ouvriers (31,5 % contre 28,2 %). En province, ce constat se retrouve également (34,7 % de cadres mariés contre 21,0 % pour les ouvriers) mais la proportion de cadres dans la population est moins élevée.

Le mariage n'est plus la porte d'entrée du couple

Entre 2005 et 2015, en Île-de-France comme en province, on constate une baisse du nombre de couples mariés parmi les personnes en couple. Cette diminution reste toutefois moins forte en Île-de-France qu'en province : ainsi, dans la région, 54,6 % des femmes et 50,4 % des hommes vivant en couple sont mariés contre respectivement 45,6 % et 41,7 % en province. La mise en couple est plus fréquente en province qu'en Île-de-France mais se traduit moins souvent par un mariage.

Paris et la Seine-et-Marne : des évolutions très différentes

En Île-de-France, l'âge moyen au mariage évolue fortement selon les départements. En 2017, il est le plus faible en Seine-Saint-Denis et le plus élevé en Seine-et-Marne. Les positions de Paris et de la Seine-et-Marne ont cependant considérablement évolué dans le temps. En 1974, Paris était le département où l'on se mariait le plus tard et la Seine-et-Marne celui où l'on se mariait le plus tôt (*figure 2*). En 2017, le constat est presque inversé : Paris est le deuxième département où l'on se marie le plus tôt et la Seine-et-Marne celui où l'on se marie le plus tard. ■

Pour comprendre

Le recensement de la population mesure des stocks (de population) quand les fichiers d'état civil recensent des événements, soit des flux. Pour une même année, toute variation mesurée au niveau des flux ne se répercute pas nécessairement dans les mesures issues de l'observation des stocks.

Sources

État civil de 1974 à 2017 ; recensements de la population de 2005, 2010 et 2015, exploitation complémentaire des individus de 18 à 40 ans.

Insee Île-de-France

1 rue Stephenson

78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication :

Marie-Christine Parent

Rédactrices en chef :

Marie-Odile Liagre et Brigitte Rigot

ISSN 2426-1262

© Insee 2019

Pour en savoir plus

- Robert-Bobée I., Vallès V., « Les Pacs à l'Ouest, les mariages à l'Est : une répartition des types d'unions différente selon les territoires », *Insee Première* n° 1682, janvier 2018.
- Decondé C., « Mariage, union libre ou Pacs : à chaque âge sa forme de couple », *Insee Île-de-France faits et chiffres* n° 302, février 2013.
- Buisson G., Lapinte A., « Le couple dans tous ses états - Non-cohabitation, conjoints de même sexe, Pacs... », *Insee Première* n° 1435, février 2013.

